



LETTRE D'INFORMATION CFE-CGC SEINE-SAINT-DENIS DECEMBRE 2013 N°3

UNION DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS

Bourse Départementale du Travail

1 place de la Libération

93016 BOBIGNY CEDEX

Tel : **01 48 32 44 25**

Tel: 01 48 96 35 40

FAX : 01 48 32 57 93

ud93@cfecgc.fr

<http://www.ud93-cfecgc.org>



Chères (chers) collègues,

Le moment est venu pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué au cours de l'année 2013 à améliorer la visibilité de notre Union Départementale. Je tiens à saluer tout particulièrement l'efficacité et le dévouement de nos conseillers du salarié et de nos négociateurs de protocoles d'accord pré-électoraux.

Il convient également de ne pas oublier le travail considérable fourni par nos conseillers Prud'hommes, et en particulier les présidents d'audience et de sections.

Je remercie également les administrateurs qui ont participé aux séances du Conseil d'Administration et les militants qui ont contribué à représenter notre Union Départementale (et plus généralement la CFE-CGC) dans les différentes instances paritaires.

Je remercie tout particulièrement Alain SEQUEVAL (Secrétaire Général), Thérèse AUBERT (Trésorière), Nasser BOUZAR (Secrétaire Général Adjoint), Jean-Claude PAUL (Juriste), Daniel GARNESSON (Vice-Président), Gilles DABIN (Vice-Président), pour l'énorme implication dont ils ont fait preuve cette année encore dans le fonctionnement de notre Union Départementale.

Je veux absolument (et je suis certain de ne pas être le seul) associer Catherine CIEZKI (notre assistante) à la réussite des actions de notre équipe. Par sa disponibilité et son efficacité, elle assure tous les jours le ciment qui permet justement la cohésion de cette équipe.

Mon tableau d'honneur ne serait pas complet si je n'adressais pas ici mes remerciements sincères à Janine KLEIN, notre ancienne assistante, qui, du fond de sa retraite, continue à œuvrer pour notre collectivité. En 2013, elle a poursuivi l'animation de notre site internet et de notre page Facebook. Cette année encore, elle a piloté de main de maître le petit groupe de militants bénévoles qui a permis de collecter une somme rondelette dans le cadre du TELETHON.

A vous tous, au nom de notre Union Départementale, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2014.

Arnaud DUBUISSON - Président de l'UD 93

LA RETRAITE

Certains l'attendent, impatients ou désabusés par une vie de travail qui ne leur a pas apporté ce qu'ils souhaitaient. D'autres la craignent parce qu'ils se sont tellement investis dans leur profession qu'ils la considèrent comme une "mise au rencart", ou parce que leurs ressources vont diminuer sensiblement. Je vous propose quelques pistes de réflexion et d'actions :

Préparer sa retraite. C'est fortement conseillé.

- Suivre un stage de préparation (par l'employeur, les caisses de retraite, etc.)
- Monter un projet de vie à la retraite en prenant ou en poursuivant une activité qui vous plaît (de loisirs, sportive, culturelle, en bénévole, syndicale dans votre Union Départementale) car votre existence professionnelle va disparaître en grande partie du jour au lendemain (sauf si vous avez bénéficié d'un travail à temps partiel),
- S'interroger sur le lieu de la retraite. Déménager ? Attention au "déménagement-fuite" vers une contrée peu ou pas connue, qui risque de vous isoler de votre environnement habituel et de vous décevoir,
- Interroger les caisses de retraite sur le montant prévisible de votre pension. C'est parfois un véritable parcours du combattant, en tous cas un travail à faire longtemps à l'avance. En cas d'insuffisance de la pension future, recourir, si c'est possible, aux différentes formules d'épargne qui versent une rente une fois à la retraite.

Les réformes de la retraite. Elles se succèdent les unes les autres sans apporter une solution vraiment durable au problème du financement. Les trois leviers d'amélioration sont mal ressentis par nous tous : augmentation des cotisations, allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge de départ en retraite. Les générations de futurs retraités doivent-elles être pessimistes ? Je ne le crois pas car l'évolution démographique fait que la

génération du « baby-boom », en retraite depuis quelques années, va laisser place, à partir de 2020, à de nouveaux retraités moins nombreux. Il reste bien sûr des inconnues : nombre d'actifs cotisants et espérance de vie dans le futur, mais notre système de retraite par répartition a montré qu'il "tient la route" car adaptable au besoin de financement.

Les nouvelles dispositions.

- Les cotisations salariales du régime de base passent progressivement de 0,10% à 0,40% en 2017 pour la totalité du salaire, et de 6,75% à 6,90% en 2016 pour la part plafonnée,
- La durée de cotisation pour un départ à taux plein continue d'augmenter jusqu'à 41 ans et 3 trimestres pour les salariés qui auront 62 ans en 2020, puis jusqu'à 43 ans pour ceux qui auront 62 ans en 2035,
- Les mesures pour les salariés en travaux pénibles (contraintes physiques, environnement physique agressif, travail de nuit ou posté ou répétitif) sont élargies; leur départ en retraite est fixé à 60 ans.
- En conclusion, les gouvernements successifs n'ont pas osé mettre en place la cotisation sociale sur la consommation prônée par la CFE-CGC, qui apporterait une solution durable au manque de financement des retraites.
- Il nous reste, nous autres actifs et retraités, à promouvoir des mesures à l'échelle des entreprises et des branches, en visant un passage plus harmonisé de la vie professionnelle à la vie en retraite : accords seniors qui ne soient pas que des recueils de bonnes intentions, chasse aux délocalisations et autres licenciements destinés à faire partir les actifs les plus âgés (pas forcément les plus "couteux" pour l'entreprise).
- Que nous soyons titulaires -ou non- de mandats dans les entreprises ou dans divers organismes, ce sont nos actions, à notre niveau, qui permettront la consolidation de notre système de retraite, tant envié par d'autres pays.

Daniel Garnesson
Vice Président UD 93
Délégué au Comité Départemental
des Retraités et Personnes Agées.